



DES MESURES D'URGENCE POUR L'EMPLOI DES JEUNES !

En pleine crise, les entreprises utilisent les jeunes comme variables d'ajustement pour dégager sans cesse plus de profits. En manifestant aujourd'hui devant les Chambres de Commerces et d'Industrie (CCI) nous voulons dire notre refus d'un système dont les dirigeants voudraient nous faire payer la crise. Nous exigeons des mesures d'urgences pour l'emploi des jeunes !

TRENTE ANS DE PRÉCARITÉ, CA SUFFIT !

A chaque fois qu'un dispositif a été élaboré ces dernières décennies pour la jeunesse, il s'est révélé précaire et ne permettant pas aux jeunes de réaliser leurs aspirations. Et aujourd'hui, ça continue : CDD, contrat de professionnalisation, contrat initiative emploi, intérim ou stages sous-payés, ce n'est pas ce qu'on peut appeler des choix d'avenir !

L'État distribue depuis des années des aides publiques aux entreprises qui embauchent les jeunes dans les pires conditions. Et en 2009, ce sont des milliards donnés aux banques sans aucun contrôle de leur utilisation. Bilan : d'un côté 60 milliards d'euros de bénéfices nets pour les groupe du CAC 40 ; de l'autre + 700 000 chômeurs à la fin de l'année. C'est inacceptable !

ET MAINTENANT ? DES MESURES D'URGENCE !

- ➔ **Un CDI pour tous les jeunes arrivant sur le marché du travail.** Chaque jeune doit pouvoir bénéficier d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein qui contribue à sécuriser son parcours professionnel. Pour cela, ce contrat doit assurer au jeune travailleur le même salaire que les autres salariés de même qualification et de même poste. Il doit également lui permettre de bénéficier d'un droit à une formation continue adaptée à ses diplômes et à sa qualification.
- ➔ **Un plan de conversion de tous les emplois précaires en emploi stables et sécurisés.** Les contrats d'apprentissage, d'alternance ou de professionnalisation doivent donner une rémunération au moins égale au SMIC, lui-même revalorisé à plus de 1 500 € net.
- ➔ **La mise en place d'une allocation de formation, de recherche du premier emploi, de retour à la formation** d'un montant adapté à la situation de chaque jeune et financé par l'ouverture d'une nouvelle branche de la Sécurité Sociale.
- ➔ **Des Droits nouveaux pour les salariés et les comités d'entreprises** afin qu'ils puissent intervenir sur la définition des choix de gestion et des stratégies des entreprises et des banques.

POUR ADHÉRER AU MJCF :

www.jeunes-communistes.org





LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GÈRENT L'ÉCONOMIE : POURQUOI PAS NOUS ?

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) sont des « établissements publics économiques », dont l'objectif est la mutualisation des moyens du patronat.

MAIS QUE FONT-ELLES EXACTEMENT ?

Tout d'abord, **elles organisent la solidarité entre les entreprises** en mutualisant des moyens techniques et administratifs, notamment pour faciliter les démarches vis-à-vis de l'Etat et des collectivités territoriales.

Elles interviennent dans la formation professionnelle (initiale et continue). Cela veut dire qu'elles financent et gèrent en partie les Centres de Formation de Apprentis (CFA), les écoles supérieures de commerces, les écoles d'ingénieurs,....

POURQUOI LE PATRONAT GÈRE-T-IL CES ÉCOLES ?

A priori parce qu'il les finance... Mais avec quoi les finance-t-il? Avec une partie de la taxe professionnelle et avec la taxe d'apprentissage. C'est à dire que **le patronat décide, collectivement ou par entreprise, de la façon dont il répartit les impôts qu'il paie pour assurer la formation des salariés.**

Leur dernière mission est la « gestion d'équipements ». Autrement dit, l'administration de ports, aéroports, gare routières, ponts, zones industrielles,... **Le patronat gère la encore de manière collective les équipements qui lui sont vitaux : l'essentiel des moyens de production et de transport.** Autrement dit, il gère l'économie pour se partager les profits issus de notre travail de la manière la plus pacifique possible.

Les CCI sont donc des « établissements public », certes, mais gérés par et pour le patronat. Une dernière question alors : **puisque le patronat gère la manière dont sont utilisés ses impôts, gère notre formation, gère la production, gère les transports,... de manière collective pourquoi pas nous ?**

Pour conquérir de nouveaux droits, je rejoins les jeunes communistes:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Code Postal:..... Ville:..... Téléphone:.....

e-mail:.....

A renvoyer à MJCF – 2, place du Colonel Fabien 75019 Paris

